

Séance du conseil communal le 02 septembre 2025 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le mardi 02 septembre 2025 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance publique

1. a) Décision sur l'adhésion de la commune de Weiswampach au Parc naturel de l'Our pour une nouvelle période de 10 ans.
b) Adhésion au Syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel de l'Our avec prise de connaissance des nouveaux statuts.
2. Démission de membres au sein des commissions communales.
3. Convention « Landakademie »: Approbation.
4. Accord de collaboration « De klenge Marnicher Festival » - édition 2027: Approbation.
5. Allocation d'un crédit supplémentaire pour les frais d'actes dans le cadre des actes notariés pour l'acquisition du bâtiment sis sur la parcelle n° 358/7991, section C de Weiswampach, 31, Duarrefstrooss (ancienne école en partie).
6. Approbation des actes notariés dans le cadre de l'acquisition du bâtiment sis sur la parcelle n° 358/7991, section C de Weiswampach, 31, Duarrefstrooss (ancienne école en partie).
7. Allocation d'un crédit spécial (nouveau) pour la réalisation d'un bardage en bois sur le hall du service technique existant à Weiswampach « ancienne station d'épuration » (Atelier – Halle « alte Kläranlage »: Holzverkleidung bestehenden Halle).
8. Réalisation d'un bardage en bois sur le hall du service technique existant à Weiswampach « ancienne station d'épuration » (Atelier – Halle « alte Kläranlage »: Holzverkleidung der bestehenden Halle): Approbation du devis estimatif.
9. Allocation d'un crédit supplémentaire pour la mise en place d'installations photovoltaïques sur différents bâtiments communaux.
10. Mise en place d'installations photovoltaïques sur différents bâtiments communaux: Approbation du devis estimatif.
11. Allocation d'un crédit spécial (nouveau) pour les travaux de construction d'une nouvelle passerelle piétonne et rénovation des fondations existantes près du lac inférieur au centre de loisirs à Weiswampach (Fußgängerbrücke am Zulauf des Untersees: Neubau einer Fußgängerbrücke und Renovierung bestehender Fundamente).
12. Construction d'une nouvelle passerelle piétonne et rénovation des fondations existantes près du lac inférieur au centre de loisirs à Weiswampach (Fußgängerbrücke am Zulauf des Untersees: Neubau einer Fußgängerbrücke und Renovierung bestehender Fundamente): Approbation du devis estimatif.
13. Entretien et plantation des arbres, arbres fruitiers et haies dans la zone verte (Projet réalisé dans le cadre du règlement grand-ducal du 30 septembre 2019 concernant les aides pour l'amélioration de l'environnement naturel) pour l'année 2026: Approbation du devis estimatif.
14. Modification du règlement-taxes portant fixation de la redevance sur l'eau destinée à la consommation humaine: Approbation.
15. Modification du règlement-taxes portant fixation de la redevance d'assainissement des eaux usées: Approbation.

16. Règlement de circulation à caractère temporaire: Confirmation.
17. Déclassement de la parcelle n° 603/2050, section E de Holler, au lieudit « Bréiel » du domaine public communal en domaine privé communal: Approbation.
18. Exercice du droit de préemption.
19. Subside extraordinaire.
20. Statuts d'une société: avis.
21. Création d'une concession au cimetière à Weiswampach dans la commune de Weiswampach: Approbation.
22. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Weiswampach, le 27 août 2025

Le collège des bourgmestre et échevins

